

DES BÂTIMENTS MULTI-MISSIONS POUR L'OUTRE-MER

En ouverture des Assises de la Mer le 4 décembre, le Premier ministre Jean-Marc Ayrault a tenu à mettre l'accent sur l'avenir maritime de la France. Les bâtiments multi-missions (B2M), évoqués dans son discours, seront l'un des atouts de notre outre-mer.

UN RÔLE CLÉ DANS LA PROTECTION DE NOS INTÉRÊTS

Contrôler l'ensemble des 11 millions de km² qui constituent la ZEE de la France est une tâche complexe. Afin de la mener à bien, la Marine nationale se dote de 3 bâtiments multi-missions, qui devront remplacer, entre autres, les *BATRAL* (bâtiment de transport léger) et les patrouilleurs *P400*.

Face à la hausse des atteintes à la souveraineté française dans ses zones maritimes (pêches illégales, trafics, exploitation non autorisée des fonds marins...), le B2M sera un des instruments de l'autorité française. Il liera les communautés d'outre-mer à la métropole et assurera une présence française dans des zones reculées.

Le B2M aura pour missions l'appui logistique au profit des collectivités territoriales, la présence, la surveillance et la protection des intérêts français, la projection intra théâtre de forces et enfin l'action de l'État en mer. Il pourra intervenir en soutien aux communautés isolées ou pour des missions humanitaires. Ce bâtiment, construit selon les normes civiles, aura des capacités de ravitaillement.

La Marine réceptionnera le premier en décembre 2015 et il devrait entrer en service dès février 2016. Les suivants arriveront en août et en octobre 2016. Ces trois bâtiments auront pour port d'attache Nouméa (Nouvelle-Calédonie), Papeete (Polynésie Française) et Fort-de-France (Antilles).

C'est le chantier Piriou qui est en charge des travaux. L'entreprise DCNS se chargera quant à elle du maintien en condition opérationnelle pendant 6 ans, à compter de la livraison du premier navire. Signé le 30 décembre 2013, le montant du contrat s'élève à 100 millions d'euros. Contrairement à ce qui avait été avancé, le financement de l'acquisition de ces navires ne sera pas interministériel, malgré leur polyvalence et la diversité de leurs missions qui ne sont pas du seul ressort de la Défense.

Caractéristiques techniques du B2M :

- **Longueur / Largeur** 65 mètres / 14 mètres
- **Déplacement** 1500 tonnes (2300 en pleine charge)
- **Équipage** 20 personnes (accueil de 20 passagers)
- **Autonomie** 5000 nautiques à 12 nœuds
- **Vitesse maximale** 13 nœuds
- **Grue** de 12 tonnes
- **Capacité d'emport** de 6 conteneurs 20 pieds – 2 véhicules et 1 engin de chantier



DES CAPACITÉS ADAPTÉES À SA MISSION

Le B2M se distingue par sa grande autonomie. S'il n'a pas à avoir des capacités comparables à celles d'un patrouilleur, il peut efficacement le remplacer sur des missions de présence.

Ce navire sera dimensionné pour une activité importante, supérieure à 250 jours de mer par an. Il sera ainsi armé par deux équipages de 20 personnes, ce qui assurera une disponibilité en mer plus importante et permettra de mener à bien des missions de longue durée. Il pourra de plus emporter du carburant en réservoirs supplémentaires et ainsi augmenter son autonomie jusqu'à 9000 nautiques. L'excellente tenue à la mer permet des missions hauturières.

Le B2M n'a pas le même profil que les navires qu'il remplace. Il abandonne ainsi les capacités amphibies au profit de capacités de mouillage renforcées. Équipé d'une grue de 12 tonnes, il peut charger et décharger rapidement 6 conteneurs de 20 pieds ainsi qu'un engin de travaux publics.

S'il n'a pas vocation à être un navire de guerre, il dispose néanmoins de deux mitrailleuses de 12,7 mm et de deux canons à eau. Il peut de même déployer rapidement 2 embarcations rapide de type *EDO NG*. Le B2M pouvant mettre en œuvre les *Ecumes*, des commandos peuvent donc intervenir à partir de celui-ci.

Des modifications futures du bâtiment pourraient permettre l'emport de drone afin d'augmenter la portée des missions de surveillance.

Le B2M est un bâtiment de transition, en attendant la réalisation du projet *BATSIMAR* (bâtiment de surveillance et d'intervention maritime). Il pourrait néanmoins rester en service après l'arrivée de celui-ci, sa durée de vie étant de 25 ans.